

PROVINCE DE QUÉBEC

-- CANADA --

CERTIFICAT D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

NOUS, soussigné, certifions que

Thibault Jean-Louis

a subi avec *Distinction*
un examen de connaissances religieuses conforme au programme d'études officiel du cours élémentaire approuvé par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique.

EN FOI DE QUOI, nous lui avons
décerné le présent certificat.

ce *20* jour de *mai* 1960

J. Dionne
Inspecteur d'écoles



NOUS, prêtre soussigné, attestons que

Thibault Jean-Louis
a fait sa profession de foi solennelle
et renouvelé ses promesses de vie
chrétienne.

le *16^e* jour de *juin* 1960

Louis Thibault Laron, Curé

Paroisse de *St-Damien*

Baptême *26 juin 1947*

Confirmation *25 mai 1957*

Première Communion

JE SUIS LA VOIE, LA VÉRITÉ, ET LA VIE